» C'est au milieu d'un tapage infernal, que le député opportuniste finit son discours et se rasseoit, tout surpris de l'effet produit et sur lequel sa vanité ne comptait guère. »

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 1er juillet. — Adelaïde Leperu, rue de Mouveaux, 22. — Albert Cornille, rue d'Alger, cour Briet, 3. — Hélène Jouville, rue du Fontenoy, cités Zépale, 4. — Albert Piot, rue du Tilleul, 96. — Maurice Poulain, rue Saint-Roch, 13. — Henri Branequart, rue de la Conférence, 331. — Louis Machu, rue Stéphenson, 14 — Jules Dewyndt, rue de la Guisé, 61.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 1er juillet. — Henri Lepers, 48 ans, placier et Marie Tanière, 35 ans, marchande de lingerie. — Auguste Lassu, 39 ans, plafonneur et Marie Beuten, 34 ans, ménagère.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 1er juillet. — Célestin Leclercq, 66 ans, garçon-brasseur, rue Archimède, 38. — Lucie Ocapelle, 51 ans, sans profession, rue de Lille, 131. — Gustave Descrouet, 1 an, rue de Lorraine, 95

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille LECLERCQ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Célestin LECLERCQ, veuf de Dame Aimée QUIÉVREUX, décédé à Roubaix, le 1er juillet 1885, dans sa 66e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le vendredi 3 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Archimède, 38

BELGIQUE

L'affaire Bataille. — On écrit de Quiévrain : Vendredi dernier, en prévision de la mise en liberté immédiate de M. Bataille, la population de Quiévrain avait projeté une manifestation en l'honneur de son conseiller communal. Les deux musiques avaient été convoquées, on avait organisé une retraite aux flambeaux et une illumination générale du village.

Or, il paraît que des ordres formels auraient été donnés à la gendarmerie de Quiévrain de s'opposer à toute manifestation à l'occasion du retour de M. Ch. Bataille.

Le drame de Wihéries. — Un journal montois annonce qu'un coup de théâtre est à la veille de se produire dans le drame de Wihéries. Il y aurait un mandat d'arrêt destiné à faire sensation.

Ville de Verviers. — Conditionnement public des matières textiles. Consignations. — Magasinage des marchandises.

FAITS DIVERS

Un fou en chemin de fer. — Louis Reaume était parti un soir de Denver (Colorado), pour aller voir sa mère à Détroit (Michigan). Marié depuis dix-huit mois à une jeune fille de bonne famille, Reaume jouissait d'une bonne réputation à Denver où il passait pour un homme sobre et rangé. La nouvelle de la maladie de sa mère l'a beaucoup affecté, et l'on prétend qu'avant de monter en chemin de fer pour aller la voir, il avait absorbé une certaine quantité de whiskey. Quoi qu'il en soit, il raconta aux employés du train qu'il avait été obligé de quitter Denver, où on l'accusait d'un crime dont il était innocent, et qu'il allait se réfugier à Détroit. Il était armé d'un revolver, et à l'arrivée du train à Kansas City, (Missouri), la police de cette ville, qui avait été prévenue par télégraphe de la présence d'un prétendu criminel dans le train, vint pour l'arrêter; mais comme, en somme, on n'avait aucune preuve contre lui, et qu'on ne savait même pas de quoi il pouvait être accusé, on le laissa continuer sa route.

Dans le trajet de Kansas City à Chicago, Reaume devint plus turbulent et ses allures étranges ne tardèrent pas à effrayer les voyageurs qui se trouvaient dans le même wagon que lui. Ceux-ci finirent même par passer dans les waggons voisins et le laissèrent seul. Dès lors le fou se crut maître absolu du wagon et, tenant son revolver d'une main et son couteau de l'autre, il menaça de mort toutes les personnes qui essayeraient d'entrer. Aux stations où l'on s'arrêtait, il s'enfermait dans le cabinet de toilette, tirait des coups de revolver à travers les volets et continuait à menacer tous les voyageurs qui faisaient mine de vouloir monter dans son wagon. Le conducteur du train télégraphia à Chicago et, à l'arrivée dans cette ville, six ou huit agent de police sautèrent dans le wagon; mais Reaume s'arrangea de façon à descendre et tira un coup de revolver sur un agent qui tomba raide mort. Il s'ensuivit une confusion effroyable dans la gare. Reaume ne cessait de tirer sur les agents qui ripostaient de leur côté; c'était une vraie fusillade; on affirme que plus de 150 coups de feu ont été tirés. Finalement Reaume, atteint de deux balles, a pu être maîtrisé et, comme ses blessures étaient très graves, sinon mortelles, il a été transporté d'urgence à l'hôpital. Les renseignements recueillis sur lui de diverses sources étant des plus favorables, on suppose que ce malheureux a été pris d'un accès de folie furieuse, en apprenant la maladie de sa mère.

Schiedam et Vlaardingen. — Les habitants de deux importantes localités de Hollande, célèbres par leurs distilleries et leurs bestiaux sont, depuis quelque temps, en hostilité ouverte. A chaque instant, il y a des batailles rangées entre les deux communes. Il paraît que les hostilités ont été ouvertes par les ouvriers distillateurs de Schiedam, qui ont causé les premières bagarres, jeudi dernier, lors de la kermesse de Vlaardingen.

Depuis lors, on se croirait en pleine guerre, sur les belles rives qui conduisent de Schiedam à Vlaardingen. Les omnibus, les diligences, les voitures étaient arrêtés et renversés. A un moment donné, la police et la gendarmerie ont dû escorter, l'arme au poing et le fusil chargé. On ne laissait même pas la paix aux couples amoureux et plus d'un fiancé a été rossé d'importance pendant que sa belle s'enfuyait ou se désespérait. La force armée ne s'exerçait pas de ce côté là.

Elle était, d'ailleurs, partout impuissante à rétablir l'ordre. Des gendarmes, des gardes-champêtres ont été blessés, mordus et piétinés. Chaque fois qu'on croyait la paix rétablie, à la suite des mesures de rigueur prises, les enragés mutins de Schiedam revenaient à la charge.

Maintenant la route est gardée militairement.

Le bourguestre de Vlaardingen a fait placarder des affiches, engageant ses concitoyens à rester désormais calmes devant les provocations et les menaces des Schiedammers, contre lesquels, dit-il, des mesures rigoureuses sont prises.

Reste à savoir si ces affiches ne jetteront pas de l'huile sur le feu.

BRUXELLES

TAVERNE ROYALE, Galerie du Roi, 29
(*Passage St-Hubert*)

CAFÉ - RESTAURANT à la carte et plats du jour

MAISON RECOMMANDÉE

Propriétaire : Nestor CATTEAU

j.24s.—10494

VARIÉTÉS

LE SOCIALISME D'ÉTAT EN 1793. — La Révolution; le gouvernement révolutionnaire, t. III, par M. Taine.

(Suite. — Voir les numéros des 19, 22, 29 et 30 juin.

II

En pleine guerre civile et étrangère, sous la menace constante de l'insurrection des prétoriens des faubourgs qui constituaient sa véritable armée, dans l'état de suspicion terrible où les épurations successives opérées par l'échafaud jetaient les chefs du parti vainqueur, le Comité de salut public ne pouvait procéder avec méthode à cette étrange besogne, qui consistait à remplacer, d'une moisson à l'autre, le travail libre par le travail servile. Du centre, c'est-à-dire de Paris, partaient, sans doute, les ordres nécessaires. « Deux ans de fer et le pilori pour tout ouvrier qui ne s'est pas fait inscrire au tableau et qui exige un salaire au-dessus du maximum. Deux ans de fer, le pilori et 300 fr. pour tout propriétaire qui engage un ouvrier non inscrit ou qui reçoit le salaire au-dessus du maximum. — Recensements nouveaux, obligations pour chacun de déclarer le montant de sa récolte ; vérification, confiscation en cas de déclaration inexacte ; obligation de battre les gerbes, les officiers municipaux rendus responsables de la non-culture des terres; réquisition d'un certain nombre d'habitants de telle ou telle commune pour travailler dans telle autre; punition pour tout homme qui se refuse au travail, les décadis exceptés.

» Ordre aux municipalités des villes de mettre tous les habitants en réquisition, — des patrouilles seront envoyées dans les campagnes pour faire travailler à la moisson tous ceux qui s'occupaient d'autres ouvrages. — Cette récolte, il faut l'emmagasiner : injonction à chaque commune d'établir chez elle des greniers publics ; ordre à tous les citoyens d'y verser leurs provisions en grains ; défense à tout citoyen de garder chez soi au-delà de la provision d'un mois; ordre pour les fèves, les légumes soient, au fur et à mesure de leur maturité, distribués économiquement sous surveillance, tant par tête, etc., etc. »

Mais, comme le fait très justement observer M. Taine :

« Après cela, il n'y a plus en pratique qu'à faire dresser et tenir à jour les nouveaux registres de noms et de chiffres dans les trente mille municipalités qui ne savent pas compter et à peine écrire... à payer cent mille gardes-magasins et mesureurs incorruptibles qui ne détourneront rien du dépôt pour leurs amis et pour eux-mêmes; à joindre aux *trente-cinq mille* employés de la commission des subsistances deux cent mille scribes municipaux qui abandonneront leur métier et leur charrue pour faire gratuitement les distributions quotidiennes; plus précisément, à entretenir quatre ou cinq millions de gendarmes parfaits, un dans chaque famille, à demeure, pour assister aux achats, ventes ou transactions de chaque journée et pour vérifier le soir le contenu de la huche; bref, à mettre la moitié des Français aux trousses de l'autre moitié (1). »

Voilà ce que le Comité de salut public ordonna, voilà ce qu'il essaya, voilà ce qu'il était fatalement conduit à faire du moment où sa force ne résidait que dans la populace des grandes cités, et voilà ce à quoi il échoua misérablement. Mais, ne l'oublions pas, après avoir mis la France à deux doigts de mourir de faim, à la lettre, si le régime de la Terreur eût duré quelques mois de plus, les deux tiers des champs n'eussent pas été ensemencés ! Et cependant, ce ne fut pas devant la révolte suscitée par l'échafaud, les noyades, les fusillades en masse, le sang coulant de toutes les veines de la nation que Robespierre succomba. La terreur ou la pitié furent impuissantes ou muettes. Ce ne fut pas devant la menace évidente pour tous d'une famine auprès de laquelle celles de l'Inde ou de la Chine auraient semblé de simples mécomptes agricoles, que le peuple se souleva. Il fallut, pour terrasser le monstre, la peur de quelques gredins cherchant convulsivement à détourner le couteau levé sur eux et appelant à leur aide une portion de ces bourreaux patentés qui, on ne sait trop pourquoi, se croyaient associés à leur destin.

Le 9 thermidor fut un hasard ! La France était résignée à périr, soit par le couperet, soit par la faim. Ceci n'est pas une phrase, une amplification de rhétorique : c'est l'exacte, la scrupuleuse vérité. Chacun avait fait son deuil de la vie, chacun savait le sort qui l'attendait et y était résigné. Les bourreaux, sous ce rapport, n'étaient pas différents des victimes, et ne se faisaient pas d'illusions Les trois cent mille têtes que demandait Marat faisaient, maintenant, l'effet d'une rêverie de philanthrope amolli ! C'était au chiffre de cinq millions de Français que la nation devait être ramenée ; soit quinze millions de victimes désignées. Aussi la crainte de la famine était-elle chimérique. Le sol fournirait toujours bien les quelques millions de vivres nécessaires à cette élite (2).

Parmi les plus résignés, « semblables à leurs bœufs conduits à l'abattoir », étaient les paysans. Comme les bœufs, ils se couchaient et se refusaient à un travail au-dessus de leurs forces, mais, comme eux, aussi, résignés et patients, ils suivaient docilement le boucher. Les prisons des villes regorgeaient de cultivateurs étonnés, silencieux, ahuris.

D'abord on en tua un certain nombre, pour l'exemple :

« Sur douze mi le condamnés à mort dont on a relevé la qualité et la profession, on compte sept mille cinq cent quarante-cinq paysans, laboureurs, garçons de charrue, ouvriers des différents corps d'état. »

Les emprisonnements en masse, les exécutions nombreuses, eurent, pour contre-coup fatal, l'émigration des paysans partout où la chose fut possible. En Alsace, cinquante mille cultivateurs, hommes, femmes et enfants, s'enfuirent durant l'hiver de 1793. A toutes les pertes de bras, ajoutez celle des onze départements de l'Ouest insurgés, et où la guerre civile rend la culture presque impossible.

C'est la mort de faim à bref délai. Dans les villes, la population est rationnée à 1 quarteron de pain par personne; à Paris, 6 onces, et quel pain ! Le froment n'y entre plus que pour une portion infime, il est fait d'avoine et de féveroles. Tous les maux que supporte une garnison assiégée sévissent sur les 20,000,000 de Français; encore à Paris, pendant le siège, n'étions-nous pas rationnés, et il n'y a pas de garnison qui ne battrait la chamade, si elle était réduite à 180 grammes de pain par tête. La situation des paysans qui ne sont pas emprisonnés est pire encore que celle des citadins; eux, qui jadis riaient sous cape de la disette dont seul, l'habitant des villes était menacé, ils en sont venus à désirer la prison parce qu'on y est nourri tant bien que mal. « J'ai mangé, dit Tallien dans un discours à la Convention, j'ai mangé le pain des habitants du district de Cadillac, il est fait de chiendent. »

La Convention, épouvantée de ces révélations, ordonna l'élargissement des paysans enfermés dans les prisons comme suspects; mais les malheureux, en retrouvant leurs masures en ruine, leurs terres en friche, regrettaient la prison et sa nourriture assurée. D'ailleurs on ne les relâchait que pour les soumettre à la plus dure des corvées.

Vous ne savez pas, disent les naufragés, combien il faut peut de nourriture à un homme pour prolonger sa vie de quelques semaines; la France faisait cette expérience, on vivait encore, malade, affamé, maigre, hâve, mais on vivait; les robustes du moins, car la mortalité était grande.

« Quatre hasards, nous dit M. Taine, simultanés, à la dernière heure, retiennent la France suspendue sur l'extrême bord. Par une chance unique, l'hiver a été très doux, les légumes qui suppléent à la rareté du pain et tiennent lieu de la viande absente, et fournissent des aliments dès avril et mai, et la moisson, saine, magnifique, presque spontanée, est en avance de trois semaines. Par une seconde chance, le grand convoi d'Amérique, cent seize navires chargés de grains, arrive à Brest. Par un troisième coup de fortune, les armées victorieuses sont entrées dans les pays ennemis et se nourrissent de réquisitions... Enfin, par un extrême bonheur, Robespierre, Saint-Just, Couthon, la Commune de Paris, les jacobins à principes, sont guillotinés le 28 juillet, et avec eux tombe le socialisme autoritaire... En fait, *le maximum n'est plus maintenu*; à la fin de décembre 1794, la Convention l'*abolit en droit*... les cultivateurs ont repris espoir, confiance et courage; d'eux-mêmes, en octobre et en novembre 1794, ils font leurs labours et leurs semailles, et, d'eux-mêmes, encore plus allègrement, ils feront leur moisson en juillet 1795 (1). »

M. Taine nous parle de quatre hasards ! plus d'un de ses lecteurs se demandera si le 9 thermidor fut réellement un hasard ? Il semble qu'un état aussi violent dut amener infailliblement une catastrophe, en raison même de cet excès d'intensité. Cependant, M. Taine a raison, le 9 thermidor fut un hasard. Nous l'avons dit plus haut, la France était muette, résignée à périr, et l'accident qui la sauva ne se produisit qu'en raison d'un ensemble de chances heureuses que la prudence humaine n'avait ni préparées ni prévues.

Cependant, la fin du régime socialiste de la Terreur était immanquable.

La contradiction n'est ici qu'apparente.

Robespierre jouait une partie qu'il était sur le point de gagner, quand le coup de dés risqué par Tallien, en désespoir de cause, renversa les chances.

(1) *La Révolution*, 510.

(2) Selon Collot d'Herbois, qui avait parfois l'imagination pittoresque, la transpiration politique devait être assez abondante pour ne s'arrêter qu'après la destruction de trois à quinze millions de Français (Taine, p. 394).

(1) *Les Origines*, t. III, p. 518.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL*)

L'affaire du « Journal de Rome »

Rome, 2 juillet. — L'*Osservatore romano* publie la note suivante :

« A la suite de la publication de la lettre du Pape au cardinal Guibert, une partie de la presse libérale a cru voir un symptôme de rapprochement de la papauté vers l'ordre actuel des choses en Italie.

» Cette supposition est on ne peut plus fausse.

» La susdite lettre revendique d'un bout à l'autre, fermement et clairement, la pleine et entière autorité du Pape et tous les droits en découlant. Cette lettre n'a pas d'autre sens.

» C'est une absurdité manifeste que d'en tirer un sens favorable à l'ordre des choses qui a été établi par spoliation et qui constitue, par là-même, un grave attentat à l'autorité suprême du Saint-Siège. »

Les journaux de la presse libérale n'ont qu'à relire la longue série des actes du Pape; ceux-là même qui sont tout récents affirment ses droits temporels et sa ferme volonté de les maintenir intacts.

Le *Figaro* reçoit de son correspondant de Rome la dépêche suivante :

« Rome, 1er juillet,

» Je puis vous annoncer officiellement qu'une circulaire a été expédiée télégraphiquement aujourd'hui, par le cardinal Jacobini, aux représentants du Saint Siège, les invitant à démentir d'une façon absolue les assertions de quelques journaux parisiens sur un prétendu rapprochement du Vatican avec le gouvernement italien.

» Cette assertion est considérée au Vatican comme une tentative des cléricaux intransigeants pour faire une pression sur le Pape et comme une représaille du *Journal de Rome* obligé, pour des raisons financières, de cesser de paraître.

» Sa Sainteté Léon XIII, en revendiquant contre certains fanatiques son autorité suprême et son indépendance absolue dans la direction politique du Saint-Siège, n'a jamais eu l'intention, et il ne pouvait l'avoir, de porter la moindre atteinte aux droits imprescriptibles de l'Eglise et de la Papauté. »

De son côté, le *Gaulois* reçoit une dépêche disant :

« Démentez la nouvelle calomnieuse adressée au *Figaro*, que le *Journal de Rome* cesse de paraître faute d'argent ; l'existence de ce journal est assurée pour deux ans, et d'ailleurs il ne cessera pas de paraître. »

Bruits alarmants

Londres, 2 juillet. — Le fait que lord Randolph Churchill n'a pas quitté Londres pour aller soutenir sa candidature à Woodstock est considéré comme la preuve que l'on a réellement reçu de fausses nouvelles de l'Afghanistan et que, ni l'Angleterre, ni la Russie ne veulent dire la vérité.

La succession de Victor Hugo au Sénat

Paris, 2 juillet. — Le groupe autonomiste du conseil municipal a désigné M. Songeon, comme son candidat au siège de sénateur de la Seine, laissé vacant par la mort de Victor Hugo.

La droite du conseil municipal aura aussi un candidat, mais elle hésite entre M. Riant et M. Hervé.

L'ex-père Hyacinthe

Paris, 2 juillet. — Hier soir, au cirque d'Hiver, l'ex-père Hyacinthe a fait une conférence sur la croix qui domine le Panthéon Peu de monde y assistait; aucun incident.

Une nouvelle grève

Francfort, 2 juillet. — Les ouvriers envoyés dans les diverses manufactures de cigares à Liczniitz se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaire.

DERNIERE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Conseil des ministres

Paris, 2 juillet. — Au conseil des ministres, qui a été tenu dans la matinée, l'amiral Galibert a confirmé que l'aviso *le Renard*, est perdu corps et biens.

Le conseil s'est occupé de la crise lyonnaise.

Il a examiné la question de l'admission temporaire des filés de coton ; aucune décision n'a été prise.

M. Pierre Legrand a déclaré être prêt à autoriser l'entrée des viandes salées après inspection.

Programme du ministère anglais

Londres, 2 juillet. — Le *Daily-Telegraph* affirme que les dépêches échangées entre le cabinet Salisbury et ceux de Berlin et de St-Pétersbourg, sont d'une nature conciliante. M. Herbert Gladstone, dans une réunion libérale, a exposé un programme libéral, consistant en une large extension du gouvernement local d'Irlande, une politique extérieure énergique mais purement défensive, un resserrement des liens de l'Angleterre avec les colonies, de larges réformes intérieures basées sur la volonté du peuple.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 2 juillet

Présidence de M. TRISSERENC DE BORT, vice-président.

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Combes, sénateur de la Charente-Inférieure adresse au sujet de l'interprétation et de la mise en pratique de l'article 102, de la loi municipale touchant la nomination et la révocation des gardes champêtres une question au ministre.

Il se plain de ce que, se basant sur cet article 102, les maires réactionnaires révoquent des gardes-champêtres républicains.

M. Allain-Targé répond.

M. Lafond Saint-Didier pose ensuite une question relative aux chemins vicinaux.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 2 juillet 1885

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à deux heures.

Le Crédit de 50.000 fr. pour les secours aux inondés de l'Inde française est adopté.

Budget des cultes

M. Goblet demande une augmentation de cent mille francs sur le chapitre 9, en vue d'attribuer des allocations au clergé de l'Algérie et de la Tunisie.

Il ajoute que la nécessité de ce crédit lui a été démontré par M. Tirman et par le cardinal de Lavigerie la question est plus politique que religieuse, car il s'agit de favoriser l'assimilation d'étrangers la plupart catholiques, en les plaçant sous l'influence de prêtres français.

M. Roche combat la proposition au nom de la commission du budget.

M. Goblet insiste.

L'augmentation est votée par 2.6 votants contre 215.

Les chapitres 10 à 24 sont ensuite adoptés sans débat.

M. Rodat demande le rétablissement du chiffre de deux millions réduit à un million 850 mille francs par la commission, sur l'article 25, relatif aux secours pour les églises et les presbytères.

M. Goblet combat l'augmentation.

L'amendement est repoussé par 208 voix contre 207.

Les autres chapitres du budget des cultes sont adoptés.

Budget du département du commerce

M. Leydet demande qu'on reçoive un plus grand nombre d'élèves aux écoles des Arts-et-Métiers. Il réclame le vote de la loi électorale sur les chambres de commerce.

Kermesses et fêtes de l'arrondissement de Lille. — Le 5 juillet. — Moulins-Lille, Annœulin, Ascq, La Bassée, Le Mesnil, Lys-lez-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Sainghin-en-Weppes, Santes, Verlinghem. — Carrousel à Samcon.

ORDRES DE BOURSE A TERME

PAIEMENT DES COUPONS

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR TOUTES VALEURS

Ordres de Bourse au comptant

COURTAGE DE L'AGENT DE CHANGE

ROUBAIX, rue de l'Hospice, 5, ROUBAIX

MAISON FONDÉE EN 1872

Tous les jours, dépêches donnant les cours de la Bourse de PARIS 11033

Pour avoir journellement sous les yeux notre immortel poète, il d'exiger de vos fournisseurs le savon des MUSES dédié à

VICTOR HUGO

N° 363

Pâte à base de Vaseline, parfum exquis et persistant de la Maison VAISSIER Frères.

vendu chez tous les merciers, épiciers, coiffeurs, etc

MÉDECINE. *Maladies* de la *Gorge*, de la *Voix*, de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *Intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles et des Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. — Pastille : **2 fr. 50** ; Poudres : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faire usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge et anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille, **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris et dans les principales pharm. de France.

15,30n.o.—1888

VICTOR HUGO Œuvres complètes édition définitive Hetzel-Quantin *ne varietur*, compreant 48 volumes in-8. — Prix : **345 fr., payables 15 fr. par mois.** — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

10 jn à 9 jt —12345

REVUE DES DEUX-MONDES

Sommaire de la livraison du 1er juillet 1885.

I. Le garde du corps, dernière partie, par M. Georges Duruy. — II. Le combat contre la misère. II. La prévoyance et la mutualité, par M. le comte d'Haussonville. — III. Georges Eliot, d'après sa correspondance, par M. Arvède Barine. — IV. La mémoire et la reconnaissance des souvenirs, par M. Alfred Fouillée. — V. L'avenir de la puissance anglaise. II. Les colonies d'Australie; les conflits avec l'Allemagne, par M. Cucheval-Clarigny. — VI. Le salon de 1885 : La sculpture, l'architecture, la gravure, par M. Gustave Ollendorff. — VII. Un nouveau livre sur la Révolution française, par M. G. Valbert. — VIII. Revue littéraire : Le pessimisme dans le roman, par M. F. Brunetière. — IX. Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. — X. Le mouvement financier de la quinzaine. — XI. Bulletin bibliographique.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 657e livraison (4 Juillet 1885). TEXTE : Notre-Dame Guescelin, par Mme de Witt, née Guizot. — Notre armée du Tonkin, par Louis Savin. — La navigation aérienne, par Gaston Tissandier. — Effets d'une rougeole, par Albert Lévy. — Le Birgus larron, par Mme Gustave Demouliu — La houille, par Mme Barbé.

DESSINS : E. Zier, Gobin, Férat.

Bureaux à la librairie HACHETTE et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

COMMERCE

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — MM. Personnaz, Lameignère et Gardin, 8, rue Sainte-Cécile ; Kolp et Lehmann, 48, rue de Paradis ; Delacre et fils, 32, rue de Paradis; Francez, Henon et Greder, 19, passage Saulier ; Paschal et Cie, 47, rue des Petites-Ecuries ; Castagnon et Menendez, 68, Faubourg-Poissonnière ; Elie Weill et Cie, rue de la Victoire ; Fould frères et Cie, 30, Faubourf-Poissonnière ; Becot et Dupuis, 22, Chaussée-d'Antin, ont des ordres ou des acheteurs en tissus.

Laines

ANVERS, 1er juillet.

Voici les cours actuels des laines de la Plata.

B.-Ayres. Belle à extra Bonne moye. Moyenne. Bonne second
Saxe, Mér. 1.70 à 2.— 1.55 à 1.65 1.45 à 1.50 1.30 à 1.40
Métis 1a.. 1.65 » 1.90 1.50 » 1.60 1.40 » 1.45 1.25 » 1.35
» 2a.. 1.60 » 1.80 1.45 » 1.55 1.35 » 1.40 1.20 » 1.30
» 3a.. 1.40 » 1.75 1.45 » 1.55 1.30 » 1.35 .— » .—
Agneaux. 1.55 » 1.60 1.35 » 1.50 1.20 » 1.30 1.05 » 1.15
Morceaux 1.20 » 1.40 1.— » 1.15 0.90 » 0.95 0.80 » 0.85
Ventres... 0.85 » 0.95 0.80 » 0.— 0.70 » 0.75 0.— » —

Secondaire et défectueuse : Saxe et mérinos fr. 1.05 à 1.25 ; métis 1a fr. 1.00 à 1.20 ; métis 2a fr. 1.00 à 1.15 ; métis 3a fr. 0.00 à 0.00 ; agneaux fr. 0.80 à 1.00 ; morceaux fr. 0.70 à 0.00 ; ventres fr. 0.00 à 0.00

Montevideo. Belle à extra. Bonne moye. Moyenne. Bse second.
Saxe, Mér. 1.90 à 0.— 1.75 à 1.85 1.60 à 1.70 1.45 à 1.55
Métis 1a... 0.— » 0.— 1.70 » 1.80 1.55 » 1.65 1.40 » 1.50
» 2a... 1.80 » 1.90 1.65 » 1.75 1.50 » 1.60 1.40 » 1.45
» 3a... 1.75 » 1.80 1.60 » 1.70 1.45 » 1.55 1.30 » 1.40
Agneaux.. 1.60 » 0.— 1.45 » 1.55 1.30 » 1.40 1.25 » 1.35
Morceaux. 1.20 » 1.30 1.10 » 1.15 1.— » 1.05 0.95 » 1.—
Ventres... 1.05 » 1.15 0.95 » 1.— 0.85 .— — » —

Secondaire et défectueuse : Mérinos fr. 1.35 à 1.40; métis 1a fr. 1.30 à 1.35 ; métis 2a fr. 1.30 à 1.35 ; métis 3a fr. 1.00 à 1.25 ; agneaux fr. 1.15 à 1.20 ; morceaux fr. 0.00 à 0.00 ; ventres fr. 0.00 à 0.00.

Par kilogramme, tare 5 kil. par balle après déduction des cercles en fer.

BUENOS-AYRES, 30 mai.

Arrivages depuis le début de la saison env. 6,855,000 arr. ; dito de la quinzaine 25,000 arr. ; ventes dito 45,000 arr.; stock à ce jour 60,000 arr. La saison est finie et l'article n'a rien offert de particulier depuis notre cerniet avis.

Les expéditions depuis fin septembre jusqu'à ce jour se sont élevées à 279,374 balles (dont pour Anvers 69,522 balles) contre 238,753 balles pendant la même période l'année précédente.

INSOUDUN, 30 juin.

Apport plus important que l'année dernière : 60 à 70,000 kil. Pas de renvoi. Au début les acheteurs, quoique nombreux, ont essayé de résister aux prétentions des cultivateurs et cherchaient à obtenir une baisse encore plus forte. En une heure, tout a été vendu aux prix suivants: 1 fr. 10 à 1 fr. 30 le kil.; qualité extra 1 fr. 35 à 1 fr. 40 le kil.

FALAISE, 29 juin.

Il a été amené 117 voitures de laine en suint. On a vendu 11,458 toisons, représentant 37,232 kil., à raison de 1 fr. 40 le kil., et 17 balles de laine blanche, représentant 850 kil., à raison de 3 fr. 60 le kil.

Céréales et farines

PARIS, jeudi 2 juillet

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 12 marques. — Tendance soutenue.

	1 juill	2 juill			1 juill	2 juill
Disponible.	45 10	45 75	4 derniers.		51 ..	50 80
Août.	47 40	47 60	4 de nov..		51 50	51 10

Marque Corbeil ..... 50 ..

Circulation : 2 300.

Blés. — Tendance calme.

Disponible.	23 25	23 .	4 derniers..	24 10	24 10
Août	23 40	22 30	4 de nov ..	24 10	24 25

Seigles. — Tendance calme.

Disponible	16 60	16 40	4 derniers.	16 10	16 25
Août	16 40	16 25	4 de nov.	16 50	16 .

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUDET.

mercredi 1 juillet. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK			CHICAGO		
Août..	54 1/2	Février ..	Août..	47 1/4	Février ..
Sept..	55 1/4	Mars..	Sept..	47 1/4	Mars..
Octob.	56 /	Avril ..	Octob..	47 1/4	Avril..
Nov..	56 3/4	Mai ..	Nov ..	47 1/4	Mai ..
Déc...	/	Juin ..	Déc. .	/	Juin ..
Janv..	/	Juillet ..	Janvier ..	/	Juillet ..

FROMENT

Juillet	110 1/4	Janvier	110 1/2	Août..	90 1/4
Août..	102 /	Février	112 /	Sept..	92 1/4
Sept.	103 3/4	Mars..	113 1/4	Octob.	94 1/4
Octob.	105 1/2	Avril..	114 1/2	Nov...	96 /
Nov...	107 1/4	Mai..	/	Déc....	/
Déc...	109 /	Juin ..	/	Janv....	/

Février	/	Février	/
Mars..	/	Mars..	/
Avril..	/	Avril..	/
Mai ..	/	Mai ..	/
Juin ..	/	Juin...	/
Juillet ..	/	Juillet ..	/

PARIS, 1 juillet

Avoine. — Les prix ne varient pas d'une manière sensible. La liquidation se paie de 19 50 à 19 75.

Courant .	19 ..		4 derniers....	17 75	18 ..
Août.....	19 .		4 de novemb.	18 ..	. .
Septemb-oct..	18 25	18 50			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, jeudi 2 juillet

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	C. pr.				
Colza .	.. .. ..	28 50	21 ..	22 .	18 ..	19 .
Huile épurée	. . . .	63 50			.. ..	.. ..
Œillette b g.	.. .. ..	.	25 ..	26 .	18	.. ..
Lin de pays.	.. .. ..	62	20 ..	21 50	25 ..	26 ..
Lin étranger.	.. .. ..	54 58	18 .	20 .	22 50	24 ..
Chanvre....	.. .. ..	.	15 .	.. ..	17 ..	.. ..
Cameline	.. .. ..	.	15 .	17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 64 50 à . fr.. l hect.

PARIS, jeudi 2 juillet.

(*Depêche spéciale*)

Huile de colza	Soutenue		Huile de lin.	Soutenue	
	1 juillet	2 juillet		1 juillet	2 juillet
Courant..	63 25	63 50	Courant .	57 50	57 25
Août	63 75	63 75	Août. ..	56 50	56 50
4 derniers	65 75	65 75	4 derniers	54 25	54 25
4 premiers	65 75	66 50	4 premiers	54 25	54 25

PARIS, 1 juillet.

Colza. — La tendance reste faible et toujours même nullité d'affaires.

Le courant du mois cote 63 25.

Le livrable sur août est à 63 75 sans affaires.

Les 4 derniers mois, tenus à 65 75, sont plutôt demandés à 65 50.

Les 4 mois de janvier sont nominaux de 65 75 à 65 50.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible ..	63 25	..	4 derniers..	65 75	65 50
Courant. . ..	63 25	..	4 premiers.	66 75	66 50
Août. . ..	63 75	..			

Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.

PARIS, 1 juillet.

Lins. — Les affaires sont très calmes sur place, et les prix sont sans variation appréciable.

Disponible..	57 50		4 derniers .	54 .	54 25
Courant ..	57 50	..	4 premiers...	54 .	54 50
Août.....	56 25	56 75			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Sucres

LILLE, jeudi 2 juillet.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour				Cours précéd	
			Off.	Dem		
Suc. n° 3 (88 deg)	. . . .	.	..	. . .	43 ..	42 50
— bl. typ. n° 3	. . . .	.	..	. . .